Université du Québec à Montréal
Département d'études littéraires

MÉTHODOLOGIE ET PROJETS DE RECHERCHE

Sigle : LIT 8820-10
Session : Hiver 2019
Horaire : les mercredis de 18h à 21h

Professeur : Luc Bonenfant
Courriel : bonenfant.luc@uqam.ca
Bureau : J-4205 (sur rendez-vous seulement)

Objectifs

Ce séminaire a pour objectif d'initier les étudiantes et étudiants aux exigences de la recherche en études littéraires, de les aider à préciser leur projet de mémoire, de leur permettre de trouver une directrice ou un directeur de recherche, de les orienter dans le choix des lectures appropriées pour la réalisation de leur mémoire. Le séminaire permet également aux étudiantes et étudiants qui n'ont pas fait leur baccalauréat à l'UQAM de s'intégrer au département d'études littéraires.

Le séminaire comporte trois volets : une initiation à la recherche ; un programme individualisé de lectures dirigées ; la rédaction et la présentation publique du projet de recherche.

1. D'abord, le séminaire permettra de se familiariser avec les règles méthodologiques de la recherche universitaire et avec les exigences spécifiques à la maîtrise en études littéraires. Les premières séances seront consacrées à l'élaboration d'une problématique, à la connaissance des principaux outils de recherche, à la préparation d'un état présent des travaux liés au domaine visé, à la maîtrise des règles institutionnelles de présentation des mémoires, et à la recherche d'une directrice ou d'un directeur de mémoire.

2. Ensuite, le séminaire doit permettre de transformer un simple intérêt intellectuel en un véritable objet de recherche. Par conséquent, la part essentielle du séminaire est le programme de lectures dirigées, qui vise à préciser les contours d'un domaine de recherche, à justifier des orientations théoriques et méthodologiques et à faire l'état de la question. Sans exclure les œuvres de création, ce programme de lectures dirigées comprendra principalement des ouvrages historiques, critiques et théoriques nécessaires à l'élaboration d'une problématique de recherche dans le domaine des études littéraires.

3. Enfin, le séminaire est un lieu de discussion et d'échange pour les étudiantes et étudiants qui feront, à la fin de la session, l'exposé de leur projet, le bilan de leurs premières recherches, ainsi que l'état des problèmes rencontrés et des solutions envisagées.

Formule pédagogique

Trois rencontres collectives sont prévues au début du trimestre afin de mettre au point la démarche du séminaire et de présenter les éléments méthodologiques de la recherche en études littéraires. Au cours des deux mois suivants, le séminaire se déroulera sous forme de tutorat ; au moins deux rencontres individuelles sont prévues durant cette période. Au fil de la session, les étudiantes et étudiants seront encouragés à rencontrer d'autres professeures et professeurs afin de trouver une directrice ou un directeur de mémoire. Durant les dernières semaines du trimestre, de nouvelles rencontres collectives permettront à chacune et chacun de présenter son projet sous la

forme d'un exposé oral et de recevoir des commentaires et des questions. Même si, pour certaines et certains, il ne s'agira que d'une esquisse de projet, cet exercice permettra de faire progresser leur réflexion et de montrer leurs aptitudes pour la recherche aux cycles supérieurs.

On notera que le dépôt officiel du projet de mémoire se fait au cours du deuxième trimestre pour les étudiantes et étudiants inscrits à temps plein (et au cours de la deuxième année pour celles et ceux qui sont inscrits à temps partiel). Après avoir réussi le séminaire de méthodologie, les étudiantes et étudiants doivent en effet s'inscrire à l'activité créditée « Projet de mémoire ». C'est le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme (SCAE) qui sanctionne cette activité, après l'examen du projet de recherche, par la mention « succès » ou « échec ».

Évaluation

Trois travaux sont prévus : une *bibliographie* d'au moins une vingtaine de titres, dont dix commentés (30%) ; un *exposé oral* comprenant un état de la question et une première formulation du projet (25%) une *présentation écrite,* qui complète l'exposé et développe le sujet de recherche à la lumière des discussions en classe (25%). Lors des exposés, les étudiantes et les étudiants auront la responsabilité de répondre à une autre présentation et d'animer la discussion. L'investissement dans le séminaire et la participation aux discussions feront partie de l'évaluation (20%).

Les critères d'évaluation sont les suivants : la capacité de maîtriser les différents outils théoriques et méthodologiques pertinents; la cohérence de la pensée et la rigueur de l'argumentation, tant à l'oral qu'à l'écrit; la capacité de synthèse dans l'exposition de l'état de la recherche et l'acuité du regard critique sur sa propre démarche ; la qualité générale de la langue. Il est entendu que les travaux devront être exclusifs à ce séminaire.

Calendrier

Les mercredis 9, 16 et 23 janvier : séances collectives.
Du lundi 28 au jeudi 31 janvier : première série de rencontres individuelles*.
Le mercredi 27 février : remise de la bibliographie commentée (pendant la semaine de lecture).
Du lundi 4 au jeudi 7 mars : deuxième série de rencontres individuelles.
Les mercredis 3, 10 et 17 avril : présentation et discussion des projets de mémoire.
Le mercredi 24 avril : remise de la présentation écrite du projet de mémoire.

* Le responsable demande aux étudiantes et étudiants de lui envoyer, au moins 36 heures avant la première rencontre individuelle, une esquisse de leur projet (1 page maximum) en identifiant aussi précisément que possible le corpus, la problématique et les orientations théoriques.

Lectures obligatoires

Les étudiantes et étudiants devront établir eux-mêmes un programme de lecture rigoureux afin d'acquérir le plus rapidement possible les connaissances nécessaires à la réalisation de leur projet. La bibliographie commentée ne marquera cependant qu'une étape de ce programme de lecture, qui se prolongera jusqu'à la fin du séminaire, mais aussi pendant la scolarité et la rédaction.